Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Absence à mon procès et consigné à domicile

Par Visiteur

On m'a laissé entendre que mon procès pouvait avoir lieu d'ici 1 mois ou d'ici 1 an ! puis je m'absenter en prévenant mon avocat ou le procureur de la république en fait je suis consigné à domicile ?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Qu'entendez vous par consigné à domicile?
Vous êtes sous contrôle judiciaire?

Cordialement